

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son développement, l'Antenne réunionnaise de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) que je dirige souhaite structurer et étoffer sa capacité de recherche en architecture, complétant ainsi une offre de formation qui conduit au Diplôme d'État en Architecture.

Dans cette perspective, l'Antenne organise, les 30 et 31 octobre 2019 à l'île de La Réunion, un colloque international qui doit traiter, de manière pluridisciplinaire, des problématiques liées au projet architectural, urbain et paysager spécifiquement dans les milieux tropicaux en général, mais plus particulièrement les régions composant le grand arc de l'océan Indien.

Il s'agit d'appréhender et objectiver les pratiques architecturales et urbaines en milieu tropical dans des contextes où les enjeux écologiques, environnementaux et sociaux se trouvent exacerbés (changement climatique, risques). Le colloque est largement ouvert aux Architectes, Urbanistes, Ingénieurs et physiciens du bâtiment, Géographes, Historiens, Sociologues, Anthropologues, Ecologues qui sont invités à partager leurs connaissances et expériences selon plusieurs thématiques retenues pour ce colloque. Cette liste n'est toutefois pas limitative et toute proposition qui porterait sur d'autres axes mais qui entrerait dans l'esprit de cet appel à communication pourra être prise en compte.

Vous trouverez ci-joint l'appel à communication pour ce colloque. Nous espérons qu'il retiendra votre intérêt.

Si vous êtes en charge d'une institution et/ou d'un laboratoire de recherche, il se pourrait que certains membres de l'organisme que vous dirigez soient intéressés par ce colloque ; nous vous prions de bien vouloir diffuser l'appel à communication ci-joint auprès de votre personnel.

Le comité scientifique formé à l'occasion de ce colloque serait honoré d'examiner votre proposition de communication qui devra lui parvenir pour le 30 avril 2019.

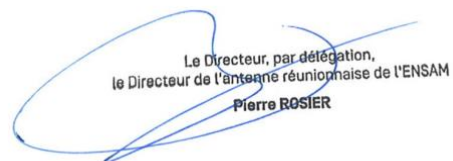
Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements que vous pourriez solliciter et espérons vous voir parmi nous, en octobre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

**Michel Watin,**  
Professeur des Universités  
Commissaire du colloque



**Pierre ROSIER,**  
Directeur de l'école d'architecture de  
La Réunion, antenne de l'ENSAM



Le Directeur, par délégation,  
le Directeur de l'antenne réunionnaise de l'ENSAM  
Pierre ROSIER

**Contacts :** ENSAM-La Réunion : Hamida MLANAO // +262 (0)262 45 71 76 // [colloque2019@lareunion-archi.fr](mailto:colloque2019@lareunion-archi.fr)

# ENSAM

École nationale  
supérieure d'architecture  
Montpellier | La Réunion

École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier  
**Antenne de La Réunion**

## Colloque international

« L'architecture en milieu tropical : construire le paysage.

Entre pratique et recherche »

30 et 31 Octobre 2019, La Réunion

## APPEL A COMMUNICATION

Dans le cadre de son évolution, l'Antenne réunionnaise de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) s'est fixé comme objectif de développer une recherche originale portant sur le thème général « Architecture, villes et territoires en milieu tropical », avec pour ambition d'organiser La Réunion en un pôle d'expertise en matière de conception architecturale française dans l'océan Indien.

Dans cette perspective, l'Antenne réunionnaise de l'ENSAM organise, les 30 et 31 octobre 2019, un colloque international dont l'objectif est d'éclairer, sur la base d'échanges d'expériences et de présentation de travaux de recherche, **les problématiques spécifiques du projet architectural, urbain et paysager dans la zone intertropicale.**

Par ce colloque, il s'agit **d'enrichir l'expertise des acteurs locaux en matière d'aménagement et de conception architecturale** à La Réunion où les architectes et urbanistes doivent, dans un petit territoire insulaire, penser le bâti et la ville en milieu tropical, situés tant sur le littoral qu'en altitude, en situation urbaine ou rurale, et ce dans une société en développement rapide, multiculturelle et créole, où cohabitent les « grandes cultures » du monde.

Il s'agit également de procéder à un **état des savoirs et des pratiques professionnelles** sur les thèmes intéressant l'architecture, l'urbanisme, les paysages, les environnements tropicaux, croisant, dans une **perspective pluri-disciplinaire, les problématiques écologiques, socio-culturelles et technologiques**, permettant de **dégager des questions de recherches** susceptibles de mobiliser rapidement la recherche réunionnaise sur des objets sensibles, liés à la question de la construction durable et du changement climatique.

Il s'agit également de **mieux appréhender et d'objectiver** ce que recouvre et ce que suppose, du point de vue de l'adaptation des manières de penser et de faire, **la « tropicalité » de la pratique projectuelle**, dans un contexte où concepteurs et commanditaires se trouvent confrontés à des tensions, exacerbées dans les espaces tropicaux, entre urgences sociales et injonction à la durabilité, prise en charge du changement environnemental global et prise en compte des identités culturelles locales, désirs d'ancrages et bouleversement rapides des espaces-temps vécus, immédiateté des besoins et nécessité d'assumer la complexité des systèmes socio-écologiques dans lesquels les projets s'insèrent, tout en contribuant à les mettre en mouvement.

Ces questionnements et ces tensions liées au « **dérèglement climatique** » ne concernent pas seulement le monde tropical, mais ils y sont souvent plus exacerbés qu'ailleurs. Le changement global (économique, culturel, climatique, écologique...) les a partout propulsés au cœur des problématiques du projet spatial. Partout, l'architecte, l'urbaniste et le paysagiste sont aujourd'hui enjoins de concevoir pour la planète, autant que pour le lieu ou le territoire local ; partout, et de façon plus évidente depuis que la question écologique a fait irruption dans les problématiques urbaine et d'aménagement, les concepteurs et leurs commanditaires se trouvent peu ou prou placés au cœur de tensions entre des attentes et des injonctions dont ils doivent gérer les potentielles contradictions.

**Dans la zone intertropicale, les enjeux écologiques, environnementaux et sociaux prennent néanmoins une dimension nouvelle** : la montée du niveau des mers, la déforestation, la pollution, la perte de la biodiversité, l'épuisement des ressources, la pénurie d'eau potable etc.. impactent plus fortement les écosystèmes et les systèmes économiques ; les inégalités sociales, la pauvreté, mais aussi la diversité culturelle et ses richesses constituent un contexte qui s'impose plus immédiatement qu'ailleurs aux concepteurs.

Architectes, urbanistes et aménageurs, producteurs du « paysage » comme « totalité construite » dans laquelle on peut lire la complexité du rapport entre la nature et la société, les milieux biophysiques et les mondes culturels, doivent ainsi répondre aux injonctions écologiques, aux contraintes techniques qui s'inscrivent dans des pratiques socio-culturelles propres aux sociétés dans lesquels ils agissent.

**Les espaces tropicaux en général, mais plus particulièrement l'océan Indien**, vaste bassin de plus 75 millions de km<sup>2</sup> situé en majeure partie dans la zone intertropicale, constituent le champ géographique couvert par ce colloque. L'espace indiaocéanique inclut aussi bien de petits territoires insulaires, comme l'île de La Réunion, que de vastes pays bordiers, allant de l'Afrique du Sud à l'Australie en passant par le Mozambique et l'Inde. Ces pays, qui constituent le cadre de vie d'une part non négligeable de la population mondiale, sont aujourd'hui majoritairement urbanisés et posent, du point de vue de l'architecture et de l'urbanisme, des problématiques communes. L'aménagement des territoires, le développement des villes et de la construction, soumis au climat tropical plus ou moins chaud et humide, aux risques naturels supposent des savoirs et savoir-faire architecturaux et urbanistiques spécifiques pour concevoir et produire des bâtiments et des quartiers faiblement consommateurs d'énergie, respectueux de l'environnement, proposant un cadre de vie de qualité dans ces contextes climatiques spécifiques où sont posés toutes les questions relatives aux changements globaux (bioclimatiques, socio-économique, démographique...) et aux identités et aux pratiques locales.

Les contributions, en français ou en anglais, porteront donc au premier chef sur **les régions composant le grand arc de l'océan Indien**, mais sans exclusive, et les travaux et réflexions portant sur d'autres environnements tropicaux sont les bienvenus.

Le colloque privilégiera à la fois la **confrontation des expériences, l'analyse des pratiques et l'exploration des méthodes et outils** dont disposent les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre pour penser et assumer la position qu'ils occupent de fait, à **l'interface des problématiques écologiques et socio-culturelles dans le contexte intertropical**.

Les communications « à plusieurs voix » organisées sur **un aller-retour entre expérience de la maîtrise d'œuvre ou maîtrise d'ouvrage et observation scientifique** sont bienvenues. Les intervenants sont appelés à faire part de leurs expériences et de leurs initiatives, à travers des communications qui pourront associer maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et autres intervenants

(scientifiques et techniciens, notamment). Des comptes rendus d'expérience, comme la déconstruction de projets, organisés dans un dialogue praticien/concepteur seront particulièrement appréciés.

Architectes, Urbanistes, Ingénieurs et physiciens du bâtiment, Géographes, Historiens, Sociologues, Anthropologues, Chercheurs en Sciences Humaines et Sociales, Naturalistes, sont invités à partager leurs connaissances et expériences selon plusieurs thématiques qui ont été retenues pour ce colloque et pour lesquelles la problématique qui vient d'être définie peut-être déclinée.

La liste ci-après, qui intéresse particulièrement les acteurs réunionnais de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, n'est pas limitative et toute proposition qui porterait sur d'autres axes mais qui entrerait dans l'esprit de cet appel à communication pourra être prise en compte.

### **Axe 1- Gestion des risques en milieu tropical**

La tropicalité et les facteurs physiques contribuent à la grande vulnérabilité des pays du Sud face aux risques naturels. Le risque est un objet social construit par une société face à la manifestation d'un processus physique, d'un aléa climatique. Cette construction collective est géographiquement et socio-culturellement située : un même événement peut en effet ne pas être perçu comme dangereux par certaines populations, mais être envisagé comme très dangereux par un autre groupe. L'attitude face au risque est liée à l'histoire des sociétés, à leur rapport passé aux catastrophes, à leur mémoire. (IRD, 2004)<sup>1</sup>.

De fait, les dispositions en matière de conception du bâtiment, de la ville, de l'aménagement du territoire ne constituent pas seulement une question technique, mais ressort aussi de la « culture du risque » dans une société. Ce qui pose la question de l'expertise et de l'articulation entre acteurs sociaux, experts et décideurs.

- Quelles sont les dispositions prises pour parer les aléas climatiques propres aux milieux tropicaux ?
- Comment se pose la question de l'intégration du risque dans les différentes régions de la zone intertropicale ? Quelles sont les pratiques en ce domaine ?
- Comment la catastrophe est-elle gérée ? Dans quelle mesure est-elle une occasion de faire évoluer les pratiques du projet architectural, urbain et paysager ?

### **Axe 2- Développement durable, protection des ressources locales, préservation de l'environnement et développement économique local**

Le développement durable intéresse fondamentalement les rapports entre environnement et sociétés. Son champ peut couvrir tant l'environnement vecteur de source et ressource, dans les sociétés industrialisées ou non industrialisées, que des problématiques plus spécifiques comme les changements climatiques et la biodiversité ou l'écologie territoriale (Zaccai et als, 2011)<sup>2</sup>.

L'architecture durable sous les climats tropicaux constitue un domaine à approfondir et un défi extraordinaire pour les architectes encouragés à abandonner une approche désormais ancienne et obsolète qui imite l'architecture des pays développés.

- Comment les producteurs du « paysage » comme « totalité construite » que sont architectes, urbanistes et aménageurs peuvent-ils, dans leurs pratiques constructives, participer à produire un équilibre viable, vivable et durable entre une économie plus efficace et plus juste, une équité sociale et la protection de l'environnement, en y intégrant de façon transversale un principe de

---

<sup>1</sup> David G. (s/d), 2004, Espaces tropicaux et risques. Du local au global, Col. Du CEDETE, IRD, Presses Universitaires d'Orléans

<sup>2</sup> Zaccai E., 2011, *25 ans de développement durable, et après ?*, PUF

gouvernance et de démocratie (Verdura, 2015)<sup>3</sup> ?

- Quelles adaptations de la conception des bâtiments, des espaces publics et de la ville aux changements environnementaux ?
- Quel rôle peut jouer dans ce contexte une approche *par le paysage* des processus de projet ?
- Existe-t-il des modèles écologiques de l'habitat convenables aux milieux tropicaux ?
- Comment mettre en œuvre une écologie urbaine qui prescrit de lier les ressources environnementales, les espaces construits et naturels, les organisations urbaines et les activités humaines ?

### **Axe 3- Architecture et modes d'habiter en milieux tropicaux**

La notion d'habitat ne désigne pas seulement le logement, mais recouvre également le mode d'organisation sociale qui inscrit cet abri dans un ensemble plus large fonctionnant selon des règles partagées qui inscrivent les individus dans une société. Tout le système social est ainsi convoqué dans la compréhension des phénomènes de l'habitat et du logement, non seulement dans leurs manifestations matérielles, mais également dans les diverses pratiques témoignant de la manière dont les groupes humains usent des formes et des dispositions de cet espace, se l'approprient ou non, s'y adaptent ou non en regard de l'ensemble de leurs activités et de leurs rapports sociaux (Segaud, Bonvalet, Brun, 1998)<sup>4</sup>. L'étendue du champ couvert par ces pratiques fait de l'habitat un fait social total qui peut s'appréhender selon différentes perspectives disciplinaires et peut traverser différentes thématiques, des plus techniques aux plus symboliques.

Si les travaux et les références concernant les dispositifs techniques bioclimatiques pour une architecture en milieu tropical sont nombreux, force est de constater que la question des modes d'habiter n'est pas extrêmement développée.

- Existe-t-il des organisations spatiales propres aux habitats tropicaux ?
- Peut-on dégager des usages spécifiques de l'habitat en milieu tropical, des manières d'habiter propres aux milieux tropicaux ?

Lorsque le dogme moderniste a inondé la planète, les modes d'expression de la tradition culturelle ont été plus ou moins ignorés, provoquant un internationalisme rampant dont il faut questionner les effets en zone tropicale. Les architectures traditionnelles ont disparu au jour le jour, ou ont été réinventées dans des formes nouvelles, sans que l'on ne s'interroge véritablement sur les fondements de ces mutations ou les nécessités de conservation (Tallet, Yemmafouo, Tchekote, 2015)<sup>5</sup>.

Certains architectes ont cependant réussi à intégrer la vie culturelle et le climat local en adaptant des formes cohérentes, des matériaux, des concepts et des traditions culturelles tout en restant modernes. Ils ont défini une architecture reflétant les influences régionales tout en apportant des solutions contemporaines.

- Dans ce va-et-vient permanent entre tradition/modernité, quel est l'impact de cette mondialisation sur l'habitat et les pratiques socioculturelles des sociétés tropicales? Mais de quelle modernité s'agit-il dans le domaine de l'habitat ?

### **Axe 4- Architecture bioclimatique, les matériaux locaux et/ou biosourcés**

---

<sup>3</sup> <http://www.vedura.fr/> : Principes du développement durable, 2015

<sup>4</sup> Segaud M., Bonvalet C. Brun J. (s/d), 1999, Logement et habitat, l'état des savoirs, Paris, La Découverte

<sup>5</sup> Tallet B., Yemmafouo A. Tchekoté H., Kamdem P., 2015, Repenser l'habitat sous les tropiques : le défi du logement entre crises identitaires, « modernité » et conflits territoriaux ». Revue Des Hautes Terres, n°5, vol.1-2 IRESMA Editions

L'architecture bioclimatique est définie comme une discipline de l'architecture qui tire le meilleur parti des conditions d'un site et de son environnement pour une architecture dont l'objectif principal est d'obtenir le confort d'ambiance recherché de manière la plus naturelle possible en utilisant les moyens architecturaux, les énergies renouvelables disponibles et en utilisant le moins possible les moyens techniques mécanisés et les énergies extérieures au site.

- Quelles sont les dispositions actuelles en matière d'architecture bioclimatique en milieu tropical ?

Les changements du cadre socioculturel, notamment suite aux colonisations, l'urbanisation et la monétarisation des rapports entre les individus sont à la base de bouleversements qui ont affecté le secteur de la construction. Alors que les sociétés traditionnelles construisaient avec « les moyens de bord », en complète autarcie, la société moderne réalise ses ouvrages en utilisant des techniques occidentales.

Longtemps dévalorisés au profit de matériaux industriels, les matériaux biosourcés et locaux apparaissent mieux adaptés aux climats chauds, confortables thermiquement, abordables économiquement, respectueux de l'environnement, souvent esthétiques et modernes. Mais la promotion uniquement rationnelle des « matériaux locaux » est vouée à l'échec (Hug, Coulibaly, 2005)<sup>6</sup> tant leur mise en oeuvre se heurte aux réticences des habitants qui en ont des représentations négatives.

Pourtant les « matériaux locaux » mis en oeuvre selon des techniques appropriées peuvent être source d'une architecture esthétique tout en participant à la lutte contre la pauvreté par la création d'emplois grâce la valorisation des ressources naturelles (Wyss, 2005)<sup>7</sup>.

- Comment conjuguer une conception bioclimatique et l'usage de matériaux locaux tout en contribuant à la préservation de l'environnement, au développement de l'économie locale ?
- Comment et pourquoi promouvoir l'usage de matériaux résultant d'une production locale (végétaux, terre, pierre etc) dans la construction de bâtiments ?

#### **Axe 5- Quelles approches des processus de projet dans le contexte du changement global ?**

L'irruption du souci de la qualité environnementale au cœur des problématiques de l'aménagement a confronté maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage à la nécessité de favoriser les économies d'énergie, de repenser le rapport aux matériaux même de la construction ainsi que l'interface entre les édifices et les espaces extérieurs. Elle a amené à penser, à plusieurs échelles, l'insertion des bâtiments et des infrastructures dans des systèmes écologiques et sociaux étroitement imbriqués et dont les transformations sont difficiles à prédire. Ainsi s'est imposé la nécessité d'intégrer aux projets une pratique de la *gestion*, appréhendée non pas seulement sous l'angle de l'entretien ou de la maintenance d'une réalisation, mais comme l'amendement et l'adaptation continue d'une proposition initiale, en considération de ses impacts sur les complexes socio-écologiques concernés et, plus globalement, de leur dynamique. Dès lors qu'il intègre la dimension de la durabilité, le projet paraît ainsi ne plus pouvoir être conçu comme une création produite en un instant « t », mais plutôt comme la mise en branle d'un processus qui a vocation à s'étirer dans la durée pour s'adapter aux transformations des environnements et des mondes sociaux.

---

<sup>6</sup> Hug P., Coulibaly C., 2005, Micro-Entrepreneurs artisans et conditions socioéconomiques de leur développement au Burkina Faso ; Entreprendre dans le secteur des matériaux locaux, à Fada N'Gourma et Pô; Synthèse thématique, DDC, BUCO Ouagadougou

<sup>7</sup> Wyss, U., 2005, La construction en « matériaux locaux ». Etat d'un secteur à potentiel multiple, Direction du Développement et de la Coopération Suisse, Ouagadougou,

Cela est particulièrement vrai dans la zone tropicale, où ces transformations s'opèrent souvent à une vitesse accélérée et où les incertitudes quant aux impacts de l'action et au devenir des contextes sont sans doute encore plus prégnantes qu'ailleurs. Cette dimension gestionnaire du projet, quand elle est effective, est très souvent assumée par la maîtrise d'ouvrage, au risque de rompre avec les voies tracées par le projet initial et de perdre sa cohérence. Elle ne semble que rarement intégrée à la commande faite lors de la programmation. Elle suppose en un mot la construction de nouvelles manières de structurer les processus de projet et sans doute une requalification des compétences de ses différents acteurs. Les intervenants sont appelés, à cet égard, à faire part de leurs expériences et de leurs initiatives, à travers des communications qui pourront associer maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage et autres intervenants (scientifiques et techniciens, notamment).

### **MODALITES DE SOUMISSION**

Les propositions de contribution, **en français ou en anglais**, devront être adressées **au plus tard le 30 avril 2019** par courriel à :

Mme Hamida MLANAO

Email : [colloque2019@lareunion-archi.fr](mailto:colloque2019@lareunion-archi.fr)

Tél : +262 262 45 71 76

Les auteurs ou les organisations intéressés soumettrons un résumé ne dépassant pas 800 mots au format Word, police Times New Roman, caractère 12, ainsi que 5 mots clé. Sera précisé le titre de la contribution, le nom et qualité et email du ou des auteurs.

Toutes les propositions seront examinées par le comité scientifique du colloque. Les propositions seront sélectionnées pour couvrir l'ensemble des thèmes qui font l'objet de l'appel à communication.

Trois possibilités pour les présentations sont proposées :

- **Les communications orales** qui dureront 30 minutes (présentations de 20 minutes et discussion de 10 minutes). Le résumé proposé doit décrire les points importants de la présentation et mettre en évidence le contenu à communiquer. Il peut décrire les objectifs, les méthodes, la pertinence, les résultats et les conclusions du travail, de la recherche, du projet ou de l'étude de cas. Les communications non sélectionnées pour une présentation orale pourraient se voir offrir la possibilité d'une présentation par affiches.
- **Les communications orales en groupe** qui exposent les points de vue d'un groupe de présentateurs dans une discussion d'idées novatrices, de sujets d'actualité et de questions pertinentes (présentations de 40 minutes et discussion de 30 minutes).
- **Les affiches ou posters** sont des présentations visuelles du matériel à présenter et constituent un support interactif et communicatif, combinant généralement des informations textuelles et graphiques. Les affiches peuvent traiter de tout sujet en rapport avec les thèmes de la conférence. Les affiches seront apposées dans la zone d'exposition pendant toute la durée de la conférence. Le présentateur devra être disponible pendant les pauses-repas pour en discuter avec les participants à la conférence. Des informations spécifiques concernant la taille et les exigences de montage seront fournies avec l'avis d'acceptation. Les présentateurs d'affiche ont droit à l'inscription à prix réduit.

Sélection des résumés/propositions de poster par le comité scientifique : 15 mai 2019

Annonce aux auteurs : à partir du 22 mai 2019

Date de rendu des articles complets et des posters : 02 septembre 2019

Retour sur les contributions : 13 septembre 2019

Date finale de rendu des articles corrigés : 23 septembre 2019

**Date limite des droits d'inscription : 15 octobre 2019**

### **COMITE SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE**

**Etienne BERGDOLT**, Architecte des Bâtiments de France, Réunion-Mayotte

**Yves Michel BERNARD**, Docteur, Enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), Antenne de La Réunion

**Serge BRIFFAUD**, PASSAGES UMR 5319, Professeur des Universités, ENSAP Bordeaux

**Pascale CHABANET**, Directrice Institut de Recherche pour le Développement Réunion/Mayotte et Iles éparses, Directrice de recherche ENTROPIE UMR 9220, Université de La Réunion

**Sébastien CLEMENT**, Paysagiste, Enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), Antenne de La Réunion

**Malek DAHBI**, Architecte, Doctorant, Enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), Antenne de La Réunion

**Karine DUPRE** Associate Professor, Griffith Architecture & Design, Program Director, Griffith University, Brisbane, Australia

**Mathieu DAVID**, PIMENT EA 4518, Docteur HDR, Université de La Réunion

**François GARDE**, PIMENT EA 4518, Professeur des Universités, Ingénieur Centrale Lyon, Université de La Réunion

**Nicolas LEBUNETEL**, Architecte Urbaniste, Enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM)

**Claire PARIN**, PASSAGES UMR 5319, Professeur Emérite des ENSA, Bordeaux

**Gwenaëlle PENNOBER**, UMR 228 Espace-Dev, Professeur des Universités, Université de La Réunion

**Antoine PERRAU**, Architecte, Doctorant, Maître de Conférence Associé, École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), Antenne de La Réunion associé ENSAM)

**Lalaonirina RAKOTOMANANA-RAVELONARIVO**, Ingénieur, École Supérieure Polytechnique d'Antsiranana (Madagascar), Directeur de l'École Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien, Université de La Réunion

**Karin SALLIERE-TRAYSSAC**, Ingénieure-Architecte, Doctorante, Enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM), Antenne de La Réunion